



17ème legislature

Question N° : 1978	De M. Frédéric Boccaletti (Rassemblement National - Var)	Question écrite
Ministère interrogé > Santé et accès aux soins		Ministère attributaire > Santé et accès aux soins
Rubrique >santé	Tête d'analyse >Dépistage du cancer du sein et accès aux soins	Analyse > Dépistage du cancer du sein et accès aux soins.
Question publiée au JO le : 12/11/2024		

Texte de la question

M. Frédéric Boccaletti attire l'attention de Mme la ministre de la santé et de l'accès aux soins sur les dysfonctionnements dans la convocation des bénéficiaires du plan de prévention de dépistage du cancer du sein. Octobre Rose est devenu un évènement incontournable de la prévention et du dépistage du cancer du sein chez la femme. Durant ce mois, M. le député en a profité pour rencontrer les professionnels de santé impliqués dans cette prévention, ainsi que des bénéficiaires, au cours de différents évènements locaux. Cette année pourtant, aussi bien les professionnels que les bénéficiaires ont attiré son attention sur un éventuel dysfonctionnement. Concernant la pathologie du cancer du sein, les CPAM envoient des convocations pour un dépistage totalement pris en charge au public cible tous les deux ans. Mais cette année, les bénéficiaires varoises n'auraient pas reçu de convocation. Or, même si la prise en charge est possible sans fournir la lettre de convocation, une grande majorité des femmes l'ignore et attend le courrier pour se faire dépister. Enregistrant une baisse anormale d'activité, des cabinets d'imagerie médicale auraient questionné leurs interlocuteurs à la CPAM du Var, qui auraient évoqué un incident informatique, les empêchant de convoquer les bénéficiaires par voie postale et promis la relance des convocations pour l'année suivante. Au bout de 3 années donc et non plus 2 comme habituellement, ce qui pourrait induire une vraie perte de chance de dépistage précoce du cancer du sein. Conscient que la convocation par voie postale pour un dépistage est parfois la seule chance de capter l'attention de femmes isolées, sans suivi gynécologique et parfois même sans médecin traitant, M. le député interroge Mme la ministre sur ce dysfonctionnement : confirme-t-elle une absence de convocation du public cible varois ? Ce problème est-il uniquement départemental ou est-il national ? Envisage-t-elle une grande opération de communication autour de la prise en charge du dépistage du cancer du sein, sans obligation de fournir physiquement une convocation ? Il souhaiterait obtenir des précisions à ce sujet.